

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Eilfix® Spülan Pulver

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, alcalin

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Becker Chemie GmbH	
Rue:	Westring 87-89	
Lieu:	D-33818 Leopoldshöhe	
Téléphone:	+49(0)5202-9923-0	Téléfax: +49(0)5202-9923-12
e-mail:	info@becker-chemie.de	
Interlocuteur:	Dr. Bogner	Téléphone: +49(0)5202-9923-0
e-mail:	info@becker-chemie.de	
Internet:	www.becker-chemie.de	
Service responsable:	Département de la sécurité	Tél: +49 (0) 5202-9923-0

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)160-92250872

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

métasilicate de disodium

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 2 de 9

Conseils de prudence

P260	Ne pas inspirer les poussières.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH206	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
--------	--

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
6834-92-0	méta-silicate de disodium			>30 %
	229-912-9	014-010-00-8		
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335			
497-19-8	carbonate de sodium			>30 %
	207-838-8	011-005-00-2		
	Eye Irrit. 2; H319			
68439-51-0	Alcohols, C12-14, ethoxylated propoxylated			1 - < 5 %
	931-986-9			
	Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H319 H400 H412			
51580-86-0	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate			< 1 %
	220-767-7	613-030-01-7		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H319 H335 H400 H410 EUH031			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Changer les vêtements imprégnés.
NE PAS faire vomir.

Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 3 de 9

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau.
Ne pas nettoyer avec du savon ou d'autres détergents alcalins.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.
NE PAS faire vomir.
Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂).
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations sur la manipulation Voir la section 7
Information sur l'équipement de protection individuelle, voir le chapitre 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 4 de 9

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Tenir à l'écart de: denrées alimentaires boissons aliments pour bétail
 Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :
 Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). PE (polyéthylène).
 Normes DIN/EN : DIN EN 374

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide
 Couleur: blanc
 Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 14

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé
 Point de sublimation: non déterminé
 Point de ramollissement: non déterminé
 Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide: non déterminé
 gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 5 de 9

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé

gaz: non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: -

Densité apparente: non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Test de séparation de solvant: non déterminé

Teneur en solvant: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
6834-92-0	métasilicate de disodium				
	par voie orale	DL50 mg/kg	800 - 1400	rat	
497-19-8	carbonate de sodium				
	par voie orale	DL50	4090 mg/kg	Rat	IUCLID
51580-86-0	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, troclosène sodique, dihydrate				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: corrosif.

Effet irritant sur la peau : corrosif.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
6834-92-0	métasilicate de disodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	3185 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	4857 mg/l	48 h	Daphnia magna	
497-19-8	carbonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	265 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Le produit ne doit pas être déchargé dans les eaux naturelles sans traitement préalable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 7 de 9

Élimination


L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.


L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3262
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	SOLIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Dinatriumtrioxosilicat)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C6
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité dégagée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 3262
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	SOLIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Dinatriumtrioxosilicat)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C6
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité dégagée:	E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3262
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (DISODIUM TRIOXOSILICATE)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 8 de 9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

223, 274

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité dégagee:

E1

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO)
14.1. Numéro ONU:

UN 3262

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (DISODIUM TRIOXOSILICATE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

5 kg

Passager LQ:

Y845

Quantité dégagee:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 860

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 864

IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

SECTION 15: Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE
Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Eilfix® Spülan Pulver

Date d'impression: 27.04.2016

Code du produit: 100113

Page 9 de 9

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Information supplémentaire

Le mode d'emploi et les domaines d'application sont indiqués dans la Fiche technique du produit. Les indications contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)